

COGEDIM
87 rue de Richelieu
75002 Paris

A l'attention de M. LEGORGEU

📁 115707

Avenue Maurice Berteaux, Carnot, Pasteur et Jean Jaurès
78500 SARTROUVILLE

Massy, le 30 novembre 2022

Je soussigné, Simon COUTAZ, ingénieur géotechnicien à SOL CONSEIL, au 10 rue René Cassin, 91300 MASSY, atteste que les rapports d'étude G2 AVP de l'ilot AB avenue Maurice Berteaux et de l'ilot C avenue Jean Jaurès à SARTROUVILLE, n° 115707 SC MAS 01a et n° 115707 SC MAS 02a prennent en compte les plans de prévention de la commune comme stipulé dans l'article R. 431-16 f) du code de l'urbanisme :

« Lorsque la construction projetée est subordonnée par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou un plan de prévention des risques miniers approuvés, ou rendus immédiatement opposables en application de l'article L. 562-2 du code de l'environnement, ou par un plan de prévention des risques technologiques approuvé, à la réalisation d'une étude préalable permettant d'en déterminer les conditions de réalisation, d'utilisation ou d'exploitation, une attestation établie par l'architecte du projet ou par un expert certifiant la réalisation de cette étude et constatant que le projet prend en compte ces conditions au stade de la conception » ;

Simon COUTAZ



SOL CONSEIL
SAS au capital de 213 200 €
ZA de l'Europe 11, rue René Cassin
91300 MASSY
Tél : 01 60 75 45 30
RCS Evry B 403 275 795 00017 - APE 7112 B
<http://www.solconseil.fr>